

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2018**

## **Nouvelle version de l'Echo des courtines**

René COLLOMB et Alain GERIN ont mis en place une version numérique de l'Echo des courtines, disponible sur le site Internet de la commune. Les usagers ont également la possibilité de s'inscrire pour recevoir la newsletter. Une présentation plus complète sera faite lors du prochain conseil.

## **Convention à passer avec le Centre de Gestion pour la gestion des dossiers CNRACL des agents**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune a signé une convention avec le Centre de gestion pour que celui-ci aide la commune dans l'élaboration des dossiers de retraite CNRACL des agents. Il convient de signer un avenant pour renouveler cette convention pour 2018. Le conseil accepte à l'unanimité.

## **Diverses demandes de subventions**

La commune a reçu 2 demandes de subventions :

- Les restos du cœur : il est décidé de transmettre cette demande au CCAS
- Les amis de la Neylière pour financer une exposition : il est décidé de les renvoyer auprès de la communauté de communes.

## **Point sur les travaux de l'école**

Le déménagement des classes a eu lieu et s'est bien passé.

Il faut lancer une consultation pour effectuer un test d'étanchéité en milieu de chantier, et un autre à la fin du chantier.

Le Maire souhaite organiser une visite de chantier pour les instituteurs, les parents d'élèves et la population afin de présenter la technique des murs en paille. Une date sera fixée lorsque les travaux seront un peu plus avancés.

Si le chantier continue à cette allure, les primaires pourront emménager à la rentrée de septembre.

## **Mise à jour des commissions intercommunales**

La commune n'a aucun représentant à la commission agriculture de la CCMDL. Marc FERLAY représentera donc Duerne à cette commission.

Patrick HERRERO remplacera Jean-Claude PICARD à la commission urbanisme.

## **Points divers :**

- Pour le PLU, la commune aura peut-être la nécessité de réaliser une étude géotechnique sur l'ensemble du territoire. Ceci représenterait un coût important. La commune va se renseigner sur l'obligation de la faire.
- Le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à l'association « Journée de la résistance ». Cette association fleurit régulièrement le monument des Américains, route de la Chapelle. Le conseil accepte à l'unanimité.
- Le terrain de foot sera mis à disposition de l'ASSM (club de foot de St Martin en Haut), pour 2 ou 3 week-end.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018